



COMITE DE PILOTAGE LE 15 JUILLET 2019

Ordre du jour

- 1) Validation Procès Verbal du 03 juin 2019
- 2) Informations générales
- 3) Instituts d'établissement
- 4) Programme Transfert 2019 - 2021
- 5) Impact des financements attribués aux unités de recherche sur la production scientifique : unités de recherches en santé, sciences et technologies avancées
- 6) Fonds international : suivi des actions structurantes
- 7) AAC Chaire d'excellence : suivi

VALIDATION PROCES-VERBAL DU 03 JUIN 2019

INFORMATIONS GENERALES

Université Européenne : AMU lauréat de l'AAP avec le projet CIVIS

Résultats publiés le 26 juin 2019

Le projet d'université européenne **CIVIS**, porté par **Aix-Marseille Université**, en lien avec ces **partenaires est lauréat** de l'Appel à Projet lancé par la Commission européenne.

Sur 54 projets déposés, 17 projets ont été retenus. La dotation s'élève à 5 M€ par projet pour la période 2019 - 2022.

L'université civique européenne CIVIS est portée par Aix-Marseille Université aux côtés de :

- l'Université Kapodistrian d'Athènes (Grèce),
- l'Université de Bucarest (Roumanie),
- l'Université Libre de Bruxelles (Belgique),
- l'Université Autonome de Madrid (Espagne),
- l'Université de Rome la Sapienza (Italie),
- l'Université de Stockholm (Suède),
- et Eberhard Karls Universität Tübingen (Allemagne)

Après la convention de dévolution du patrimoine en 2019, c'est une étape majeure franchie par l'université.

Fonds pour la transformation de l'action publique : AMU lauréat (consortium MESRI, IdEx)

Avec 700 M€ sur cinq ans, le FTAP, lancé en février 2018, est un fonds d'une ampleur inédite destiné à accompagner les administrations publiques dans leurs projets de transformation. Le FTAP s'inscrit dans les objectifs du programme gouvernemental « **Action publique 2022** » en accompagnant des projets qui visent à améliorer la **qualité de service** pour les citoyens et les entreprises, à offrir un environnement de travail modernisé aux agents publics et à réduire la dépense publique.

Au titre de la première session de l'appel à projet 2019, lancée le 8 février 2019, **28 dossiers ont été déposés**. Les projets des administrations déconcentrées représentent plus du tiers des candidatures. Le comité de pilotage du 6 juin 2019 a sélectionné **16 dossiers**. Les projets lauréats représentent un investissement total de 146 M€, dont 67 M€ financés par le FTAP.

- ✓ **EASI Lab** – Ministère de l'Enseignement supérieur de la Recherche et de l'Innovation, Université de Bordeaux en partenariat avec l'université d'Aix-Marseille, l'université de Strasbourg et Sorbonne université (dotation 5,9 M€).

L'idée est de créer un lab d'innovation qui permettra aux grandes universités de recherche de mutualiser les efforts et de partager leurs compétences en travaillant sur des problématiques de gestion communes (RH, juridiques ou financières...) et en imaginant des solutions transposables à l'ensemble des universités. Les 4 universités vont travailler ensemble afin de mettre en œuvre des améliorations sur des problématiques comme, par exemple, **la simplification et la dématérialisation des élections, du circuit des conventions et de plusieurs actes de gestion RH.**

RHU 4 : AMU lauréat de l'AAP avec Innov-CKD

Résultats publiés le 24 juin 2019

Les projets THERANOS et INNOV-CKD avaient été retenus pour l'audition orale devant un jury, fin avril 2019. **Innov-CKD est lauréat.**

Budget demandé de 5 084 421€, en attente de confirmation.

Le projet veut développer des traitements personnalisés des complications coronariennes chez les patients souffrant d'atteinte rénale chronique. Il est piloté par le Pr. Laurent Bonello et Aix-Marseille Université (CV2N).

Une réunion d'accompagnement des projets est organisée le 18 juillet 2019, en présence de l'équipe projet, la composante, l'AP-HM et les directions centrales concernées par la mise en œuvre du projet (DAF, DRH, DRV).

Communiqué de presse :

L'appel à projets « Recherche Hospitalo-Universitaire en santé » (RHU) du programme d'investissement d'avenir vise à soutenir des projets de recherche innovants et de grande ampleur dans le domaine de la santé. Focalisés sur la **recherche translationnelle**, les projets RHU associent secteurs académique, hospitalier et entreprises et ont la possibilité de recevoir entre 5 et 10M€.

Pour cette quatrième vague, le jury international a examiné 67 dossiers sur des critères de qualité scientifique, d'innovation mais aussi sur leur potentiel en matière de retombées médicales et socioéconomiques. Il a proposé de retenir et **financer 15 projets** qui couvrent des aires thérapeutiques et des besoins médicaux variés pour une dotation de 121M€.

Concours d'innovation i-Lab 2019 : projet MISTRAL porté par R. Bouchakour lauréat

Résultats publiés le 4 juillet 2019

ÉLECTRONIQUE, TRAITEMENT DU SIGNAL ET INSTRUMENTATION

MISTRAL-3 : solution pour améliorer la prise en charge et la prévention des pathologies cardiaques

Le projet **HIT APPRISE**, porté par R. Bouchakour (IM2NP), a permis de déposer 3 brevets dont la SATT-SE a concédé une licence exclusive à la start-up WitMonki, créée à la suite du projet A*Midex.

Cette société propose des dispositifs médicaux et des services dans le domaine de la e-santé. L'invention, un système intégré permettant de détecter les **troubles du rythme cardiaque**, est protégée par 3 brevets copropriété d'Aix-Marseille Université, du CNRS et de l'Assistance Publique des Hôpitaux de Marseille. La technologie conjugue des compétences en micro-électronique, en Intelligence Artificielle, en physiologie cardiovasculaire et en médecine.

I-Lab est le plus grand concours d'innovation deep tech de France. Véritable accélérateur de croissance pour les entreprises innovantes, il s'est imposé comme une référence dans le monde de l'innovation. 75 innovateurs valorisés pour l'édition 2019.

AAP International & Méditerranée : compte-rendu de la réunion d'installation du 21 mai 2019

Compte-rendu de la réunion joint au dossier du Comité de pilotage

Objectifs : informer et d'échanger avec les lauréats ainsi que leur équipe scientifique et administrative impliqués dans les projets, sur le **contexte politique et administratif** qui encadre la mise en œuvre de ces projets.. **21 projets sur 23 étaient représentés. 46 participants pour les projets lauréats.**

→ Animée par la Fondation A*Midex, la réunion faisait aussi intervenir les directions et services de l'Université concernés par la mise en œuvre des projets : DAF, DRH, DRV, DCP, et Dircom (ainsi que DRI pour le contexte).

Moments clés de la réunion :

- **Relais entre les projets lauréats des AAP International 2013 et Méditerranée 2014 et les lauréats des AAP 2018 :** diffusion de deux nouveaux films de la collection Expérimenter l'Avenir, et intervention de **Pierre-Jean Arnoux (LIA iLab-Spine)** qui a permis de montrer l'impact et le potentiel effet levier des financements d'A*Midex pour la coopération internationale en matière de recherche.
- **Présentation de l'accompagnement ciblé pour ces porteurs de projets pour le dépôt de projets européens** (action de formation collective proposé à tous par AMU, et accompagnement des tutelles)
- **Echanges sur l'intérêt de formaliser les coopérations internationales en matière de recherche par des accords institutionnels.** Les accords sont un réel indicateur d'activité en matière de coopération, et octroient au partenariat une visibilité, et une légitimité dans les demandes de financement.

Intégration des projets complexes dans AMU : compte-rendu de la réunion du 27 mai 2019

Débriefing effectué lors du Comité de Pilotage du 03 juin 2019.

Compte-rendu de la réunion est joint au dossier du Comité de pilotage

Objectifs : informer et échanger avec les porteurs de projet ainsi que les gestionnaires et les chefs de projet sur le **contexte administratif** qui encadre la mise en œuvre des projets complexes.

- ✓ Animée par l'équipe politique et administrative de la Fondation A*Midex, la réunion faisait aussi intervenir les directions et services de l'Université concernés par la mise en œuvre des projets (Agence Comptable, DRH, DAF, DEVE, DRV et DRI) pour répondre aux questions des porteurs de projet.
- ✓ **2 projets Ecoles Universitaire de Recherche (EUR), 2 Instituts Convergences (IC) et 1 projet RHU3** étaient représentés.

Principales actions identifiées :

- ✓ **Initier un travail en amont, mené conjointement** par le projet et la direction centrale afin d'explicitier le besoin et identifier des solutions techniquement faisables,
- ✓ Mettre à disposition des **documents bilingues français-anglais à l'horizon de 6 mois**,
- ✓ **Organiser un atelier budgétaire DAF-A*Midex** dédié aux projets complexes (16 juillet 2019),
- ✓ **Faire avancer certaines d'actions spécifiques** rattachement des personnels (nEUro*AMU)

Management des talents 2018 : état d'avancement

Les deux projets présélectionnés par le Comité de pilotage en janvier 2019 en sont au stade suivant :

- - La Plateforme DIFFUSIF, Institut Fresnel, a diffusé largement son offre durant 3 mois, instruit les candidatures (15 candidatures reçues) et trouvé le bon profil pour le poste à pourvoir « Ingénieur de recherche en instrumentation optique ». Il s'agit d'un doctorant financé par le programme européen Marie Curie. Recrutement prévu dès septembre 2019.
- - La MMSH (pour sa plateforme ArcaDIIS) a également diffusé son offre (Ingénierie logicielle et production, traitement, analyse de données), a reçu 4 candidatures satisfaisantes, mais 3 se sont finalement désistés et le seul candidat entendu en entretien n'a pas été retenu. Elle va donc relancer son offre, avec quelques modifications (cibler des diplômés d'ingénieur informatique notamment). A noter le sérieux du processus de sélection organisé par la MMSH, avec un jury composé de membres externes internationaux.

Référencement des IdEx pérennes dans HAL (1/2)

Pour rappel : création d'une collection « A*Midex » au sein de HAL AMU en décembre 2018

- **Objectifs :**

- Valoriser et archiver les publications projets soutenus par A*Midex
- Tout en garantissant la propriété intellectuelle des auteurs
- Partager la connaissance
- Outil d'évaluation complémentaire du WOS (NB : identifier ANR et A*Midex lors du dépôt)

- **Le public cible :** la communauté scientifique du et hors du site



Référencement des IdEx pérennes dans HAL (2/2)

**Courrier transmis à M. L. Buisson, Secrétariat Général Pour l'Investissement,
Le 27 mai 2019**

Anomalie repérée au niveau du référencement des publications au stade du dépôt :

A*Midex n'apparaît que dans le menu déroulant du champ « Projet(s) ANR ».

La dénomination correspond au numéro de convention attributive, liant A*Midex à l'ANR avant sa pérennisation. Or cela ne correspond plus au projet actuel.

→ **Conséquences** : mauvais référencement des publications des Idex pérennes ; défaut de visibilité ; auto-évaluation erronée.

Solution proposée : créer un champ « Financement Idex pérennes » dans le formulaire de dépôt, proposant A*Midex et les Idex de Bordeaux, Strasbourg et Paris Sorbonne, en menu déroulant, et ce en concertation avec ces institutions.

A noter : les champs « financement » ne sont à ce jour pas obligatoires lors du dépôt.

Session plénière du CERCle, le 8 juillet 2019

« Vers Horizon Europe : la place de l'ERC dans le prochain programme-cadre », en présence du Président de l'ERC Jean-Philippe Bourguignon

14h00 – 14h10 : Accueil et introduction de la session plénière, Yvon BERLAND.

14h10 – 14h30 : Le CERCle: actualité, résultats 2019 et plan d'action 2019 ; Céline DAMON

14h30 – 15h45 : Parole aux lauréats

- Chantal ABERGEL, AdG 2018 (LS1), IGS - Laboratoire Information Génomique et Structurale, VIREVOL Cells and giant viruses: a win-win co-evolution
- Virginie CHAMARD, CoG 2016 (PE3), Institut Fresnel, 3D-BioMat Deciphering biomineralization mechanisms through 3D explorations of mesoscale crystalline structure in calcareous biomaterials
- Julien LOISEAU, CoG 2016 (SH6), IREMAM - Institut de Recherches et d'Etudes sur les Mondes Arabes et Musulmans, HORNEAST Horn and Crescent. Connections, Mobility and Exchange between the Horn of Africa and the Middle East in the Middle Age
- Sophie UGOLINI, CoG 2014 – (LS6) , CIML - Centre d'Immunologie de Marseille-Luminy, NEURIMMUNE Neural regulation of immunity
- Carine BAXERRES, StG 2013 (SH2), CNE - Centre Norbert ELIAS, GLOBALMED Artemisinin-based combination therapy: an illustration of the global pharmaceutical drug market in Asia and Africa

15.45 – 17.45: Vers Horizon Europe : leçons d'Horizon 2020 et la place de l'ERC dans le prochain programme cadre, Jean-Pierre BOURGUIGNON. Session d'échange.

Save the date ! « Les sciences humaines et sociales sur le site d'Aix-Marseille : les enjeux de l'évaluation. »

Groupe de travail

Vendredi 20 septembre 2019, de 14h00 à 17h30

Siège d'Aix-Marseille Université - Pharo - Marseille (Amphithéâtre Gastaut)

En cette année 2019, l'Etat nous questionne sur l'impact des actions de notre Initiative d'Excellence. La Fondation a déjà entamé une réflexion sur le sujet avec notamment deux groupes de travail consacrés à la construction d'indicateurs, le premier étant dédié à l'impact de l'Idex sur la transformation du site et le second à l'environnement scientifique des enjeux de l'évaluation et du pilotage. Il s'agira cette fois-ci d'interroger la question de l'évaluation dans le domaine des sciences humaines et sociales (SHS), notamment l'internationalisation, la valorisation et les modalités de production de savoirs. Notre site est en effet un acteur majeur des SHS, ce qui rend cette question de l'évaluation fondamentale. Ce troisième groupe de travail réunira deux acteurs déjà engagés dans cette problématique : Françoise Thibault, déléguée générale de l'alliance thématique nationale des Sciences Humaines et Sociales, ATHENA, et Sébastien-Yves Laurent, Vice-Président Enjeux de société de l'Université de Bordeaux.

Instituts d'établissement

Point d'étape

CAC 21 juin et du CA du 25 juin 2019 :

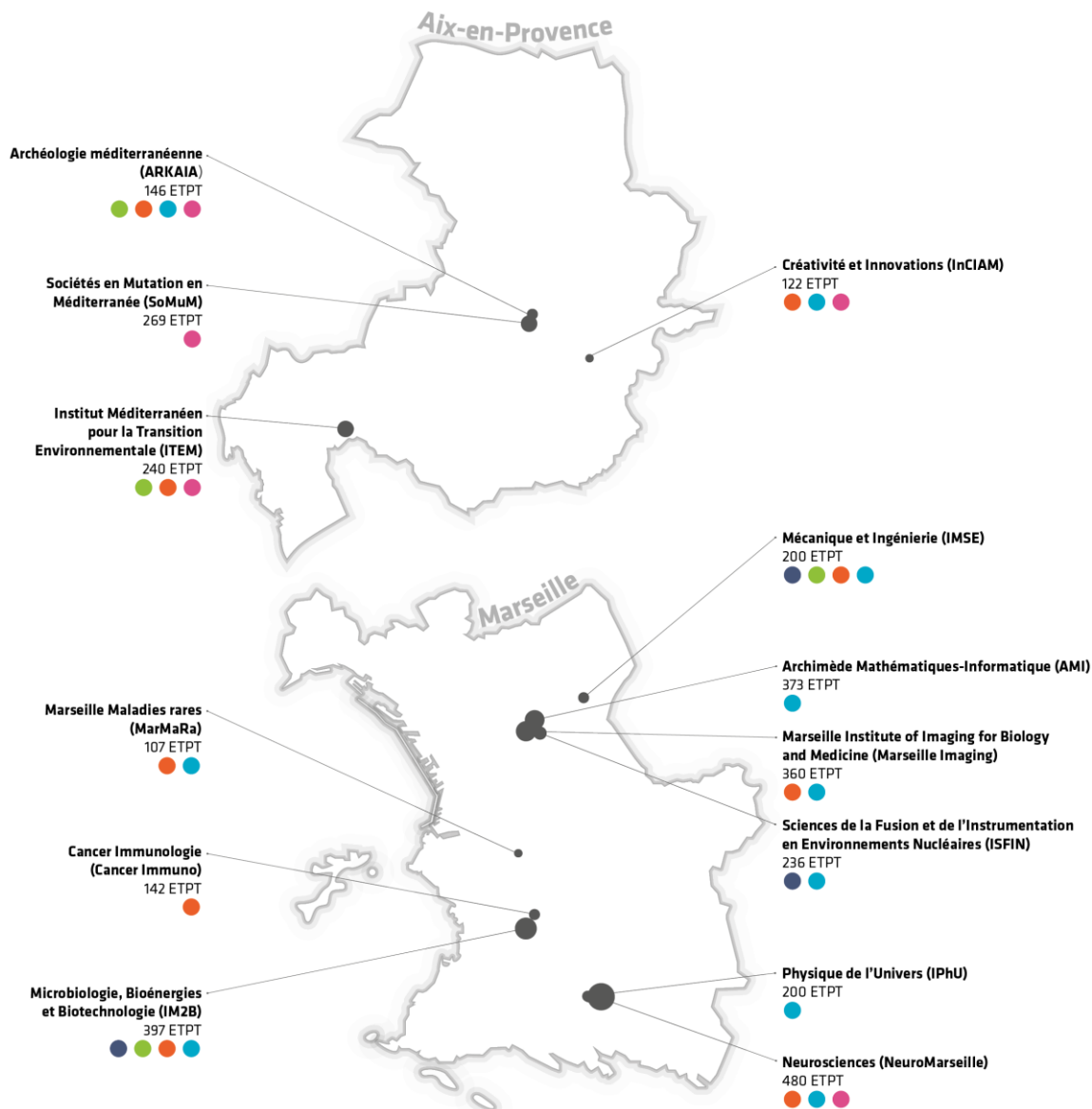
- Archimède Mathématiques-Informatique AMI, Emmanuel Godard (porteur), Xavier Roulleau et Cécile Capponi (co-porteurs)
- Mécanique et Ingénierie -IMSE, Nicolas Vandenberghe
- Sociétés en Mutation en Méditerranée – SoMuM, Sylvie Mazzella
- Institut Méditerranéen pour la Transition Environnementale - ITEM, Jérôme Rose
- Sciences de la Fusion et de l'Instrumentation en Environnements Nucléaires -ISFIN, Yannick Marandet (porteur) et Christelle Reynard-Carette (co-porteur)

Les 5 projets d'instituts présentés en séance sont créés.

Au total, 13 instituts d'établissement sont créés.

Mise en oeuvre

Une réunion est prévue le 17 juillet 2019 en présence des responsables scientifiques et techniques des 13 instituts, des VP (Recherche, Formation, International, Innovation & Valorisation), des coordonnateurs de PR2I, des directions centrales concernées (DAF, DEVE, DFD, DRH, DRV, Collège doctoral), d'un DGSA. L'introduction sera délivrée par M. le Président.



Positionnement géographique des Instituts d'établissement sur le territoire d'Aix-Marseille
Geographical mapping of Aix-Marseille Université Institutes for research and education on the territory of Aix-Marseille

ETPT : équivalent temps plein (enseignants-chercheurs et chercheurs) / full-time equivalent (teacher-researchers and researchers)

Axes de recherche interdisciplinaire / Interdisciplinary research interest

- Énergie
Energy
- Environnement
Environment
- Santé et sciences de la vie
Health and life Sciences
- Sciences et technologies avancées
Advanced sciences and technologies
- Humanités
Humanities

INSTITUTS D'ETABLISSEMENT

Institut AMUtech

Institut Matériaux Avancés et Technologies

Réponse à l'appréciation globale du projet et aux recommandations générales formulées conjointement par le Board international et le Comité de Pilotage A*Midex.

-> Etude de la réponse par le Comité de Pilotage pour réponse aux porteurs

Pré-financement des instituts d'établissement

Pour validation par le Comité de Pilotage

PROGRAMME TRANSFERT 2019 - 2021

L'innovation, levier de développement territorial

Une ambition :

- 1) Favoriser le rapprochement avec les acteurs du monde socio-économique et culturel ;
- 2) Soutenir les transferts de connaissances, savoir-faire et technologies vers la société et le monde économique pour développer l'innovation
- 3) Contribuer à la création d'entreprises innovantes
- 4) Augmenter les financements de la recherche académique par les acteurs du monde socio-économique

Des moyens:

Le Fonds de Transfert soutient les actions suivantes:

- Recherche partenariale (Programme Transfert),
- Département Hospitalo-universitaire,
- Développement des plateformes technologiques (RH),
- Projets de pré-maturation,
- Chaires industrielles

Construction du programme TRANSFERT: Méthodologie

Retours d'expérience issus des projets Transfert et HIT labellisés en 2013 et 2014:
émergence d'axes de travail pour construire le nouveau programme TRANSFERT

Entretiens avec des représentants de l'écosystème local impliqués dans la recherche partenariale et l'innovation pour affiner ces axes de réflexion

- Serge MONNERET, Institut Carnot STAR
- Bruno MARRONI, Protisvalor Méditerranée
- Maxime DEFOUS, incubateur Impulse
- Céline SOULIERS, incubateur Belle de Mai
- Charlie BARLA, SATT-SE
- Céline DAMON, DRV AMU

Renforcer la **recherche partenariale** entre établissement(s) de recherche et acteur(s) issu(s) du monde de l'entreprise, de la culture ou de la société civile, fondée sur une **mutualisation d'intérêt, de moyens et de compétences** pour:

- Transformer les relations entre la recherche académique et les secteurs socio-économiques et culturels pour **atteindre en commun des résultats profitables aux deux parties**
- Accompagner le développement du **potentiel de valorisation et d'innovation de la recherche académique** dans les domaines prioritaires du site d'Aix-Marseille
- Encourager la **création et le développement d'entreprises innovantes**
- Permettre aux acteurs du monde socio-économique et culturel **d'accéder à de nouvelles connaissances, savoir-faire et technologies**
- Compléter les dispositifs de financement aux échelles locale (collectivités, SATT, incubateurs, Carnot), nationale (ANR, FUI, ANRT, Fondations,...) et européenne (EIC), pour construire un **continuum de financement** vers la valorisation et l'innovation
- **Augmenter les financements de la recherche académique** par les acteurs du monde socio-économique et culturel
- Contribuer au **développement et au rayonnement local, national et international** du site d'Aix-Marseille

Caractéristiques du programme

Un programme pluriannuel établi sur la période **2019-2021** et doté d'un budget global de 6,5 M€ comportant 4 types d'actions:

Soutien à l'émergence de nouvelles collaborations
avec le monde socio-économique et culturel ou autre
donneur d'ordre

Dispositif ouvert en continu

AAP Transfert 1

Partenariat avec une **start-up du site**
d'Aix-Marseille (< 4 ans)

Transfert technologique ou de savoir-faire

Appel annuel

AAP Transfert 2

Partenariat avec au moins un **acteur issu du**
monde socio-économique et culturel ou
autre donneur d'ordre (entreprise,
association, fondation, collectivité
territoriale ou chambre consulaire) sur un
projet de **recherche exploratoire ou de**

transfert/valorisation

AAP annuel

Soutien à l'ingénierie et montage de projets
européens pour des dépôts auprès de l'EIC (+ pilier 2?)

Dispositif ouvert en continu

Caractéristiques du programme

Soutien à l'émergence de nouvelles collaborations
avec le monde socio-économique et culturel ou autre
donneur d'ordre

Dispositif ouvert en continu

AAP Transfert 1

Partenariat avec une **start-up du site**
d'Aix-Marseille (< 4 ans)

Transfert technologique ou de savoir-faire

Appel annuel

AAP Transfert 2

Partenariat avec au moins un **acteur issu du**
monde socio-économique et culturel ou
autre donneur d'ordre (entreprise,
association, fondation, collectivité
territoriale ou chambre consulaire) sur un
projet de **recherche exploratoire ou de**
transfert/valorisation

AAP annuel

Soutien à l'ingénierie et montage de projets
européens pour des dépôts auprès de l'EIC (+ pilier 2?)

Dispositif ouvert en continu

Soutien à l'émergence de nouvelles collaborations

Objectifs:

- Établir la **faisabilité** d'une collaboration avec un **nouveau partenaire**, en vue de monter et déposer un projet collaboratif de R&D auprès d'un financeur, qu'il soit local (Région, SATT, ...), national (FUI, ANRT, ANR, PIA...) ou européen (EUREKA, Eurostars, EIC, DIH, pilier 2 d'Horizon Europe,...).
- Accompagner le développement du **potentiel de valorisation et d'innovation de la recherche académique** dans les domaines prioritaires du site d'Aix-Marseille

Candidatures éligibles:

- Candidatures portées par un **chercheur ou enseignant-chercheur** issu d'une unité de recherche du site d'Aix-Marseille, dont est tutelle au moins l'un des partenaires d'A*MIDEX
- Le partenaire issu du **monde socio-économique et culturel**, doit avoir un établissement ou une succursale en France, et de préférence en région Sud. Il peut être:
 - Une entreprise (start-up, TPE, PME, ETI ou grande entreprise)
 - Une association
 - Une Fondation
 - Un établissement culturel, public ou privé
 - Une collectivité territoriale
 - Une chambre consulaire

Pour être éligible, le **partenariat doit être nouveau**: pas de collaboration préexistante au sein de l'unité de recherche avec le partenaire.

Soutien à l'émergence de nouvelles collaborations

Caractéristiques de l'action

- Un dispositif ouvert en continu, visant à soutenir une dizaine de projets par an. Le budget prévisionnel de cette action est de **500k€ / an**, soit 1,5M€ pour 3 ans.
- Chaque projet sera doté d'un **budget compris entre 15k€ et 70k€**, pour financer une personne ressource et des frais d'environnement, pour une **durée maximale de 12 mois**
- **Un co-financement** du partenaire issu du monde socio-économique et culturel sera demandé (à hauteur de 3 à 50% des coûts marginaux de l'unité de recherche)
- Chaque projet s'appuiera sur un plan d'actions visant à établir la faisabilité de la future collaboration (faisabilité technique, technologique, administrative, financière, juridique,...)
- L'objet de la future collaboration peut être:
 - du transfert ou de la dissémination de connaissances
 - du transfert de savoir-faire ou de technologie
 - du développement expérimental
 - de la recherche exploratoire
- Chaque projet devra faire l'objet d'un **contrat de collaboration** dans les **3 mois à 6 mois** qui suivent la labellisation (selon la durée du projet). La signature de cet accord conditionne l'attribution de l'aide allouée par la Fondation A*Midex

Caractéristiques du programme

Soutien à **l'émergence de nouvelles collaborations**
avec le monde socio-économique et culturel ou autre
donneur d'ordre

Dispositif ouvert en continu

AAP Transfert 1

Partenariat avec une **start-up du site
d'Aix-Marseille (< 4 ans)**

Transfert technologique ou de savoir-faire

Appel annuel

AAP Transfert 2

Partenariat avec au moins un **acteur issu
du monde socio-économique et culturel
ou autre donneur d'ordre** (entreprise,
association, fondation, collectivité
territoriale ou chambre consulaire) sur un
projet de **recherche exploratoire** ou de
transfert/valorisation

AAP annuel

Soutien à **l'ingénierie et montage de projets
européens** pour des dépôts auprès de l'EIC (+ pilier 2?)

Dispositif ouvert en continu

AAP Transfert 1 – Partenariat start-up

Objectifs:

- Encourager la **création et le développement de start-ups** en leur permettant **d'accéder à de nouvelles connaissances, savoir-faire et technologies** pour accélérer la création de valeur
- Favoriser le **financement des start-up** (French Tech Seed, bourse French Tech, fonds d'amorçage, programme Accelerator de l'EIC...)
- Amorcer des **projets collaboratifs d'innovation** qui trouveront ensuite d'autres relais de financement (FUI, PIA/ PSPC, ANRT, EIC, Horizon Europe,...)

Candidatures éligibles

- Candidatures portées par un **chercheur, un enseignant-chercheur, ou un étudiant** issu d'une unité de recherche du site d'Aix-Marseille ou d'un établissement d'enseignement supérieur, membre du consortium A*Midex
- Le partenaire issu du monde socio-économique et culturel **est une start-up de moins de 4 ans** ou un **projet incubé ante-crédation**. Le partenaire doit être incubé ou avoir été incubé par un incubateur ou accélérateur public ou privé du site d'Aix-Marseille

AAP Transfert 1 – Partenariat start-up

Caractéristiques de l'action

- Un AAP annuel, visant à soutenir **2 à 4 projets par an** pour un **budget annuel global de 500k€**, soit 1,5M€ pour 3 ans
- Les projets cibleront des activités de **transfert technologique ou de savoir-faire** sur une durée de **12 à 36 mois**, dans la perspective d'une valorisation par la start-up. Ils pourront notamment porter sur la réalisation d'un prototype préindustriel et/ou faire l'objet d'une convention CIFRE.
- La start-up apportera un **co-financement en numéraire** (minimum 3000€)
- Chaque projet devra faire l'objet d'un **contrat de collaboration dans les 6 mois qui suivent la labellisation**. Cet accord définira notamment les modalités de protection, partage et d'exploitation des résultats issus du projet collaboratif. La **signature de cet accord conditionne l'attribution de l'aide** allouée par la Fondation A*Midex.

Caractéristiques du programme

Soutien à **l'émergence de nouvelles collaborations**
avec le monde socio-économique et culturel ou autre
donneur d'ordre

Dispositif ouvert en continu

AAP Transfert 1

Partenariat avec une **start-up du site
d'Aix-Marseille (< 4 ans)**
**Transfert technologique ou de savoir-
faire**

Appel annuel

AAP Transfert 2

Partenariat avec au moins un **acteur issu
du monde socio-économique et culturel
ou autre donneur d'ordre** (entreprise,
association, fondation, collectivité
territoriale ou chambre consulaire) sur un
projet de **recherche exploratoire ou de
transfert/valorisation**

AAP annuel

Soutien à **l'ingénierie et montage de projets
européens** pour des dépôts auprès de l'EIC (+ pilier 2?)

Dispositif ouvert en continu

AAP Transfert 2

Objectifs:

- Accompagner le développement du **potentiel de valorisation et d'innovation de la recherche académique** dans les domaines prioritaires du site d'Aix-Marseille, notamment ceux des instituts
- Permettre aux acteurs du monde socio-économique et culturel ou autres donneurs d'ordre **d'accéder à de nouvelles connaissances, savoir-faire et technologies** pour innover et renforcer ainsi leur positionnement concurrentiel ou / et répondre à des défis sociétaux,
- Créer un **effet de levier sur les financements de la recherche académique**,
 - en demandant aux partenaires du monde socio-économique et culturel **de cofinancer les projets lauréats**
 - en amorçant des projets collaboratifs d'innovation qui trouveront des relais de financement à l'échelle nationale ou européenne.

Candidatures éligibles

- Candidatures portées par un **chercheur ou enseignant-chercheur** issu d'une unité de recherche du site d'Aix-Marseille, dont est tutelle au moins l'un des partenaires d'A*MIDEX
- Impliquer au moins un partenaire issu du **monde socio-économique et culturel**, ayant un établissement ou une succursale en France, notamment dans la région Sud. Il peut être:
 - Une entreprise (TPE, PME, ETI ou grande entreprise)
 - Une association
 - Une Fondation
 - Un établissement culturel, public ou privé
 - Une collectivité territoriale, une chambre consulaire

AAP Transfert 2

Caractéristiques de l'action

- Un AAP annuel visant à soutenir **2 à 5 projets par an** pour un **budget annuel global de 1 M€**, soit 3M€ pour 3 ans
- Durée des projets: **12 à 36 mois**
- Les projets cibleront soit des activités de **transfert technologique ou de savoir-faire**, soit des **travaux de recherche exploratoire** dans une perspective de valorisation des résultats par le partenaire issu du monde socio-économique et culturel
- **Un co-financement** du partenaire issu du monde socio-économique et culturel sera demandé (entre 5 et 50% des coûts marginaux de l'unité de recherche)
- Chaque projet devra faire l'objet d'un **contrat de collaboration** dans les **12 mois** qui suivent la labellisation. Ce contrat définira notamment les modalités de protection, partage et d'exploitation de la propriété intellectuelle générée par le projet, ainsi que le régime de publication / diffusion des résultats. La signature de cet accord conditionne l'attribution de l'aide allouée par la Fondation A*Midex.

Procédures de sélections des projets lauréats

- Analyse de la conformité des dossiers par la Fondation A*Midex
- **Evaluation** selon les 3 critères d'évaluation suivants: **Qualité du projet et pertinence au regard de l'objectif de l'action, qualité du partenariat et de la mise en œuvre du projet, Impact du projet**
 - Evaluation par **un expert qualifié** pour l'action « Emergence de nouvelles collaborations »
 - Evaluation par deux experts, l'un proposé par la CISAM, l'autre par l'incubateur, pour l'action « AAP Transfert 1 »
 - Evaluation par deux experts, l'un proposé par la CISAM, l'autre par la SATT-SE, pour l'action « AAP Transfert 2 »
- **Le comité de valorisation** rend un avis d'opportunité, au comité de pilotage A*Midex sur la base des rapports d'évaluation
- **Le comité de pilotage** de l'IdEx labellise les projets en tenant compte à la fois des évaluations, de l'avis d'opportunité du comité de valorisation et des retombées attendues de ces collaborations pour les partenaires et le site d'Aix-Marseille.

Caractéristiques du programme

Soutien à **l'émergence de nouvelles collaborations**
avec le monde socio-économique et culturel ou autre
donneur d'ordre

Dispositif ouvert en continu

AAP Transfert 1

Partenariat avec une **start-up du site
d'Aix-Marseille (< 4 ans)**

**Transfert technologique ou de savoir-
faire**

Appel annuel

AAP Transfert 2

Partenariat avec au moins un **acteur issu du
monde socio-économique et culturel ou
autre donneur d'ordre** (entreprise,
association, fondation, collectivité territoriale
ou chambre consulaire) sur un projet de
**recherche exploratoire ou de
transfert/valorisation**

AAP annuel

Soutien à **l'ingénierie et montage de projets
européens** pour des dépôts auprès de l'EIC (+ pilier 2?)

Dispositif ouvert en continu

Soutien à l'ingénierie et montage de projets européens

Objectifs:

Améliorer le **taux de succès des projets partenariaux aux AAP européens**, notamment dans le cadre des actions « Pathfinder » de l'EIC (FET-Open et FET-Proactive) mais aussi des actions du pilier 2 d'Horizon Europe (global challenges and industrial competitiveness)

Moyens

- Dispositif à inscrire en complémentarité de l'offre d'accompagnement déjà proposée par les partenaires du site (Protisvalor, SATT-SE, pôles de compétitivité): mener un travail de concertation avec les partenaires
- Budget de 500k€ sur 3 ans, pour aider au montage et à la rédaction des projets

Questions au comité de pilotage

- Les actions TRANSFERT sont-elles ouvertes à **toutes les thématiques scientifiques** du site ou **ciblées sur quelques thématiques stratégiques** ?
- Ce programme peut-il / doit-il être déployé en collaboration avec les **pôles de compétitivité de la région**, voire avec d'autres prescripteurs tels que Novachim, Connectwave, System@tic,...?
- Le comité de pilotage est-il favorable à **expérimenter une collaboration avec un voire plusieurs fonds d'investissement** dans le cadre des appels Transfert 1 (capital d'amorçage) et Transfert 2 (capital d'amorçage ou de développement) ?
- Concernant le **co-financement** attendu de la part des partenaires socio-économiques et culturels, **l'Idex doit-il être incitatif ou contraignant** ?
- D'un point de vue opérationnel, les recrutements effectués dans le cadre des projets financés par le programme TRANSFERT, seront-ils soumis à la même **exigence d'externalité** que les recrutements effectués pour les autres projets?

Programme soumis à validation

Un programme pluriannuel établi sur la période **2019-2021** et doté d'un budget global de 6,5 M€ comportant 4 types d'actions:

Soutien à l'émergence de nouvelles collaborations
avec le monde socio-économique et culturel ou autre
donneur d'ordre

Dispositif ouvert en continu

AAP Transfert 1

Partenariat avec une **start-up du site**
d'Aix-Marseille (< 4 ans)

Transfert technologique ou de savoir-faire

Appel annuel

AAP Transfert 2

Partenariat avec au moins un **acteur issu du**
monde socio-économique et culturel ou
autre donneur d'ordre (entreprise,
association, fondation, collectivité
territoriale ou chambre consulaire) sur un
projet de **recherche exploratoire ou de**
transfert/valorisation

AAP annuel

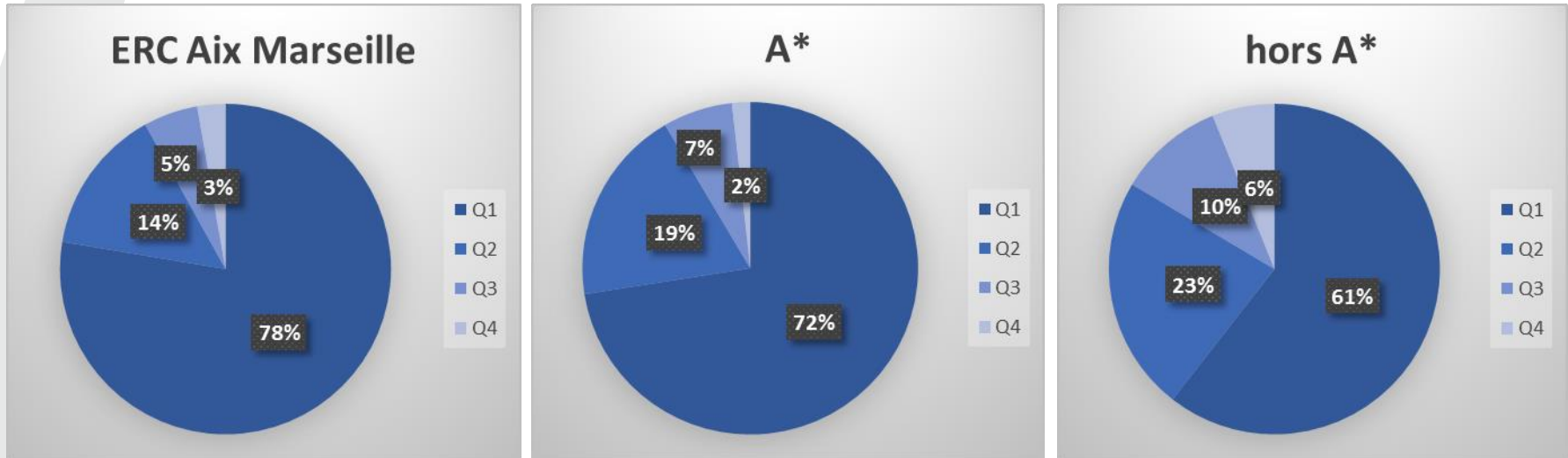
Soutien à l'ingénierie et montage de projets
européens pour des dépôts auprès de l'EIC (+ pilier 2?)

Dispositif ouvert en continu

IMPACT DES FINANCEMENTS ATTRIBUES AUX UNITES DE RECHERCHE SUR LA PRODUCTION SCIENTIFIQUE

IMPACT : QUALITE DE LA PRODUCTION

A*Midex s'inscrit comme un levier qualitatif de la production AMU

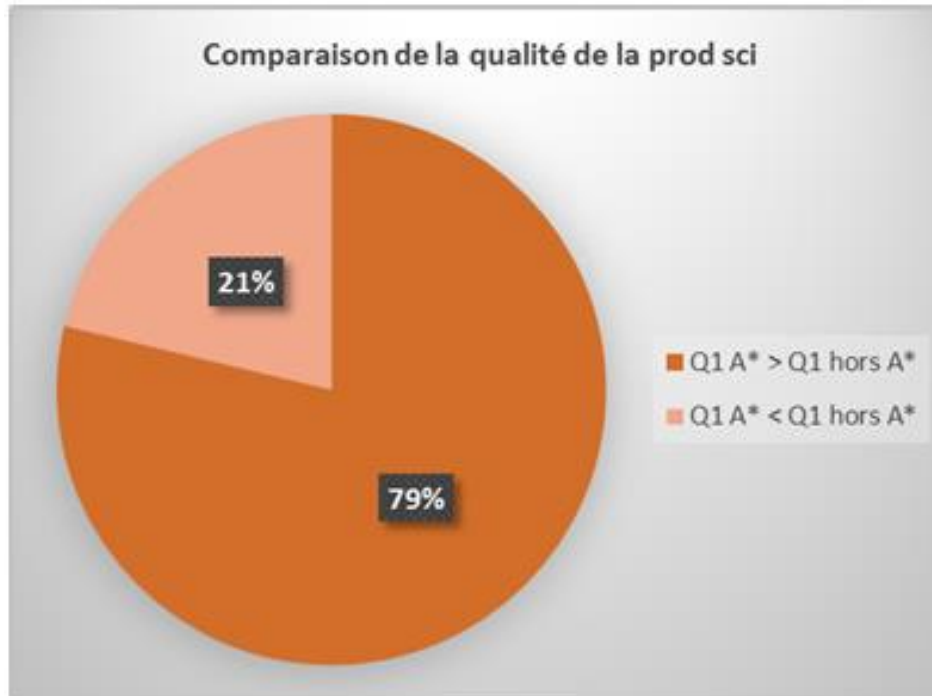


*En termes de qualité, une analyse par quartile (analyse des meilleurs journaux découpés pour chaque discipline en 4 parts égales – Q1 : meilleur quart) permet de constater que la qualité de la production scientifique d'A*Midex est largement supérieure à la production globale d'Aix-Marseille Université.*

ANALYSE DE LA PRODUCTION

	CNCI	% in Q1 Journals	% in Top 1%	% in Top 10%	% Highly Cited Papers	% International Collaborations
ERC (global)	2.46		4.84%			59.24%
ERC Aix-Marseille	2.01	77.63%	4.14%	25.22%	3.38%	63.96%
A*Midex (Sc, Techno, Santé) InCites	1.64	72%	2.81%	19.04%	2.09%	64.59%
Moyenne AMU (InCites 2008-2019)	1.49	57.66%	2.29%	14.28%	1.56%	50.14%
Benchmark France	1.32	55.41%	1.71%	12.84%	1.05%	51.07%

Etude spécifique pour les unités sciences technologies & santé

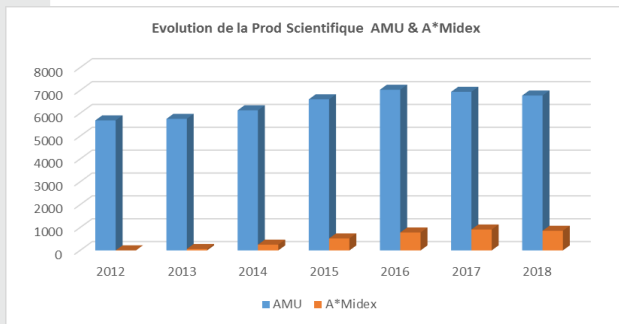


Ainsi **près de 80% des unités** ont une production issue de projets financés par A*Midex supérieure en terme de qualité par rapport à leur production hors A*Midex.

IMPACT : VOLUME DE PRODUCTION

Unités sciences technologies & santé :

La production scientifique financée pour ces unités représente près de **8%** de la production totale AMU



15% de la production totale d'AMU depuis 2017 (estimation)

*Analyse réalisée via le Web of Science, avec les champs remerciements indexés : le volume global de la production A*Midex est loin d'être exhaustif avec cette donnée. (SHS non représentées et remerciements absents du fait de certains éditeurs)
Il est cependant important de suivre cet indicateur pour analyser la tendance même si ces données ne sont pas exhaustives.*

EFFET STRUCTURANT & INTERDISCIPLINARITE

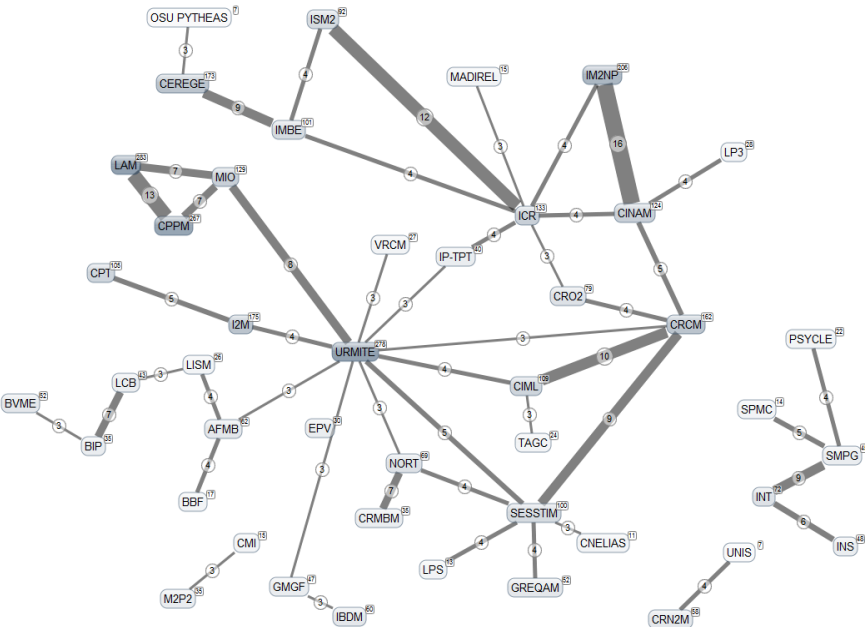
Afin d'analyser l'effet structurant, une analyse des co-publications des unités de recherche d'Aix-Marseille Université montre une augmentation de 35 % entre 2012 et 2017.

	2012	2017	
Nb total de copubli entre unités AMU	345	534	+35%
en %	8,50%	10,40%	

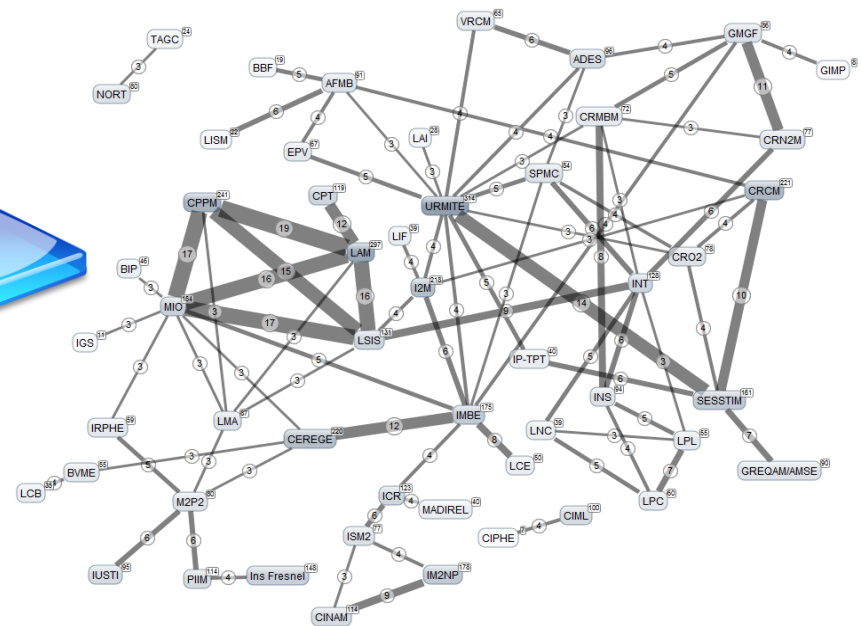
D'autre part pour compléter l'analyse de cet effet structurant, les types de co-publications entre les unités de recherche d'Aix-Marseille Université révèlent une très large diversité interdisciplinaire. L'interdisciplinarité est donc de plus en plus développée au sein d'AMU et se traduit par une forte augmentation des co-publications entre unités de recherche de domaines différents.

EFFET RESEAU : EVOLUTION DES COPUBLICATIONS INTER UNITES AMU

Enjeu : analyser l'effet structurant des actions de l'IdEx



2012



2017

Analyse des copublications inter unités AMU
Représentation graphique en réseau

CLASSEMENTS INTERNATIONAUX

L'impact global a donc également un effet sur les classements internationaux Recherche des universités, puisqu'ils sont directement liés à la quantité et la qualité de la production scientifique.

	2014	2015	2016	2017-18	2018-19	Bilan sur 5 ans Places gagnées
ARWU Shanghai	131	133	21 → 112	115	114	+ 17
URAP	106	77 18 →	91	81	76	+ 30
NTU	129	122	10 → 112	105	108	+ 21
CWUR		206	55 → 151	150	138	+ 68
U.S. News Best Global Univ	185	175 16 →	169	159	156	+29

Le classement de Leiden ne peut pas être analysé en terme d'impact en raison d'un changement de méthodologie en 2016
En 2018 : **Leiden Impact** 134 **Leiden Collaboration** 104

FONDS INTERNATIONAL : SUIVI DES ACTIONS STRUCTURANTES

Partenariat MEAE CNRS AMU - UMIFRE CRFJ et IRMC

CRFJ - *Centre de recherche français de Jérusalem*

IRMC - *Institut de recherche sur le Maghreb
contemporain, Tunis*

Point d'étape

Réunion UMIFRE / DRV / AMIDEX sur la programmation scientifique

Réunion de travail organisée, le 15/05/2019, entre les directeurs des Centres, le VP Recherche AMU et la direction A*Midex afin de définir la programmation scientifique conjointe.

- **Les thèmes proposés** d'un commun accord: les thématiques devront être larges dans un 1^{er} temps
 - Le patrimoine et ses usages (archéologie, histoire, etc.)
 - Histoire des faits religieux (sécularité, laïcité, etc.)
 - Gouvernance et politiques institutionnelles
 - Les études sur le Genre
 - Langues, littératures et cultures de l'arabe et de l'hébreu

Ces thèmes pourront irriguer des collaborations bilatérales ou trilatérales selon les convergences avec les axes scientifiques respectifs du CRFJ et de l'IRMC.

Les mobilités de chercheurs concernant des terrains comparatifs seront encouragées dans la mesure où les conditions le permettent.

- **Les modalités d'application**

- Les moyens seront affectés aux projets retenus dans le cadre d'un appel à projets défini conjointement : **lancement d'un premier appel à compter de septembre 2019 par A*MIDEX** pour des actions se déroulant fin 2019 – premier trimestre 2020
- Rappel des actions : 30 000 € annuels dédiés à des projets collaboratifs conjoints (ex : organisation d'écoles d'été, de séminaires, de l'aide à la publication, etc.) et financement de missions de chercheurs (mobilité)
- Mise en place d'un comité de sélection ad hoc pour traiter les demandes
- Validation en COPIL des propositions du comité de sélection ad hoc
- Gestion des fonds par la Direction A*midex sauf cas particuliers nécessitant une gestion locale

Finalisation du conventionnement MEAE/CNRS/AMU & AMU/CNRS pour chacune des UMIFRE programmée pour le 31/08/2019

UMI 3466 MIT-CNRS-AMU “MSE” Multi-Scale Materials Science for Energy and Environment

Rappel des étapes institutionnelles

- ◆ 2012 1^{re} Unité Mixte Internationale créée entre le CNRS et le MIT en juin 2012 portant sur les matériaux multi-échelles pour l'énergie et l'environnement
 - Directeur : Roland Pellenq, DR CNRS ; Directeur-adjoint : Franz-Josef Ulm, Pr MIT
 - Etudie la possibilité de diminuer l'impact écologique du matériau cimentaire par une approche combinant simulation et expérimentations depuis l'échelle des atomes jusqu'au micromètre, et de la nanoseconde jusqu'à l'heure.
- ◆ Un 1^{er} avenant du 01/06/2016 au 31/05/2018 intégrant AMU comme tutelle de l'UMI avec un soutien d'A*Midex de 250 K€ par an (COPIL juillet 2016) ;
- ◆ Un 2^e avenant du 01/06/2018 au 31/12/2019 pour la poursuite du programme (durée initiale de 4 ans) avec un engagement financier d'A*Midex de 125 K€ pour le 2e semestre 2018 et 250 K€ pour 2019 (COPIL octobre 2018)

SUIVI DES RECOMMANDATIONS DU COPIL AMIDEX D'OCTOBRE 2018

- ◆ R 1 : nécessité de plus d'interactions avec le site d'Aix-Marseille
- ◆ R 2 : définir une feuille de route scientifique et des modalités de gouvernance qui reflète davantage l'évolution souhaitée par les trois Parties CNRS/MIT/AMU.

R1
Nécessité de plus
d'interactions avec le
site d'Aix-Marseille



Organisation d'une rencontre à Marseille
direction UMI / Communauté scientifique
d'Aix-Marseille

Le 24 janvier 2019 : la DRV a organisé, sous l'égide du Président Yvon Berland, une rencontre entre, d'une part les représentants de l'UMI (Directeur et directeur-adjoint) et, d'autre part, les directeurs d'unités, les enseignants-chercheurs et chercheurs au sein de ces unités potentiellement concernées par les thématiques de l'UMI (CINaM, MADIREL, Institut Fresnel, IM2NP, LMA, IRPHE, IUSTI, CEREGE, PIIM) les responsables de formation des Nanosciences (UFR Sciences) et en Sciences pour l'ingénieur (POLYTECH) et l'Ecole Centrale de Marseille.
Toutes les unités et responsables de formation conviés étaient représentés.

Présentation de l'UMI en terme de problématiques scientifiques et points forts pour le site, notamment :

- Interaction forte avec les entreprises et les industries du secteur = chaires industrielles ouvertes aux chercheurs d'Aix-Marseille
- Possibilité pour les chercheurs « associés » UMI de bénéficier du statut de MIT Co PI dans des projets portés par le MIT
- Conditions attractives pour les étudiants pour des séjours de stage rémunérés

Perspectives

- Interactions fortes confirmées avec le CINaM (de la Simulation théorique et numérique (TSN) aux Matériaux poreux, tomographie d'électrons) ; IRPHE (Fragmentation des solides et Physique urbaine) ; MADIREL (Caractérisation des milieux poreux par absorption et intrusion) ; CEREGE (Tomographie Rayon X)
- Collaborations annoncées avec les Instituts ITEM et Nano-AMU
- Engagement fort d'AMU de recruter un PR (Section Physique) pour renforcer les capacités d'encadrement du Master Mention Nanosciences et Nanotechnologies pour l'ouverture du parcours « International » à compter de la rentrée 2020
- Winter School pérennisée avec Polytech Marseille intégrant un workshop de recherche auquel participent les chercheurs des institutions partenaires de l'UMI/IRL (Georgetown, KIT, U Bordeaux ...)

R2
Définir une feuille
de route



**Organisation d'un comité de
pilotage de l'UMI à Marseille (AMU)**

Le 18/02/2019 (Pharo) : Steering Committee CNRS (Directeur INP, DERCI) / MIT (Directeur MITEI) /AMU (VP Recherche, DRV)

L'objectif était de définir une feuille de route qui reflète davantage l'évolution souhaitée par les trois Parties.

Ce laps de temps permettrait aux Parties de se mettre d'accord et de commencer sereinement la négociation pour le renouvellement plus global de l'UMI à partir de 2020 pour une durée de cinq ans.

Un bilan très positif (juin 2016 – décembre 2018) avec une production scientifique performante compte tenu de la taille de l'UMI (publications, chaires et contrats industriels (BP, Shell, Total, Lafarge) favorisée par la synergie du MITEI (*MIT Energy Initiative*, Centre multidisciplinaire Sc. pour l'ingénieur, gestion, architecture) et l'environnement urbain local (Cambridge)

Orientations adoptées par le Comité de pilotage de l'UMI

- Pas de nouvelles Parties à l'UMI/IRL et stabilisation du noyau dur CNRS/MIT/AMU ; Ni de LIA/IRP qui disperserait les axes de recherche ;
- Une évaluation scientifique de l'UMI/IRL, externe et commune aux Parties pourra être demandée par celles-ci pour avis consultatif ;
- Pour 2020-2024, nécessité de se concentrer sur les domaines forts de l'UMI/IRL : d'une part, les sciences des matériaux et de l'ingénieur appliquées aux matériaux complexes et la Matière molle et d'autre part, la Physique urbaine (ouverture thématique récente) qui sera structurée au travers de l'IRN ;
- Mise en place d'un réseau thématique de recherche international (IRN ex. GDRI) "Urban Science and Engineering for (quantitative) Sustainability and Resilience (USERS)" à compter de janvier 2020 : permettant aux partenaires réguliers de l'UMI/IRL de contribuer, chacun, dans son domaine d'expertise aux axes de recherche de l'UMI/IRL ; l'IRN constituant par ailleurs le dispositif adapté pour rassembler une communauté scientifique élargie autour d'un thème identifié et représentant un vivier important de jeunes chercheurs (doctorants et post doctorants) ;
- Consolidation de la dimension « Formation par la recherche » de l'UMI/IRL avec l'ouverture du parcours « International » du Master Nanos, spécialité fortement recherche (vivier de doctorants) et d'un recrutement d'un EC au sein d'AMU stabilisant l'interface Recherche / Formation avec le site d'Aix-Marseille ; AMU et le MIT en partenariat avec Georgetown University, Technische Universität Wien (TU Wien) et Paris Sciences et Lettres (PSL).

Collaboration bilatérale AMU – Université Hébraïque de Jérusalem, Israël (HUJI)

Bilan AAP 2017

Bilan AAP 2017

Contexte : dans le cadre de la stratégie d'Aix-Marseille Université avec les pays du pourtour méditerranéen, de manière générale et avec Israël en particulier, deux institutions avaient été identifiées, en 2016, comme partenaire privilégié au vu des échanges déjà actifs entre chercheurs : l'Université Hébraïque de Jérusalem (HUJI) et le Technion Haifa dans des domaines d'intérêt commun autour des nanosciences appliquées (médical) et nanotechnologies.

D'un commun accord, il a été proposé d'aider les chercheurs, déjà engagés dans une collaboration, de structurer leurs échanges en apportant un soutien - sur la base d'un cofinancement.

Un MoU a été signé en 2016 et un appel à projet a été lancé au sein des unités de recherche concernées* par le domaine (*faisant partie de l'ex projet de Fédération Nano Paca) en juin 2017.

Objectif : permettre aux communautés déjà constituées de consolider leurs collaborations afin de se préparer au dépôt de projets européens.

Lancement de l'appel : septembre 2017 - **Fin** : décembre 2018

5 projets présentés – **4 projets retenus** – **10 000 euros / projet** (investissement & fonctionnement)

Porteur	Unité	Nom du projet	Domaine	Avis
MARGUET Didier	CIML	Dynamics of membrane associated proteins		Défavorable Impact non explicité Axe de recherche vague Plan de travail et détail du budget non développé
PENG Ling	CINAM	Design and synthesis of antimicrobial nanostructured dendrimers	Drug delivery	Favorable
RIGNEAULT Hervé	Institut Fresnel	Lensless 3D Imaging through Fibers : towards minimally invasive endoscopes	Optique et photonique	Favorable
SIRI Olivier	CINAM	Investigation of the Charge transport properties of individual wires, junctions and arrays of conducting supramolecular polymers	Matériaux fonctionnels	Favorable
WILLIAMSON Adam	INS	Predicting seizures : organic Electronics and Non-Invasive Imaging	Instrumentation médicale, drug delivery	Favorable

Bilan AAP 2017

Un bilan de fin d'activité a été demandé aux porteurs de projets sur une période de 16 mois.

Points de convergence des 4 projets :

- La participation de jeunes chercheurs (doctorants et postdoctorants).
- Une consommation à 100 % de l'enveloppe : mobilités et consommables, pour certains de l'investissement.
- Dépôt conjoints de projets



Perspectives communes affichées dans les bilans

3 projets sur les 4 présentent, en terme de réalisations :

- Des Co publications (bon impact factor pour certains projets)
- Des manifestations conjointes

Un seul projet n'affiche pas de publications communes.



Montant jugé trop faible par les porteurs, durée trop courte pour atteindre les objectifs et volonté de tous les porteurs de poursuivre la collaboration engagée.

AAC CHAIRE D'EXCELLENCE 2018 : SUIVI

Audition de deux candidates organisées le 1^{er} juillet 2019 – conformément à la demande du Comité de pilotage A*Midex en avril dernier. *Rapport d'audition en pièce-jointe.*

Enjeux de l'audition : confirmer l'excellence des candidats, pour cette Chaire d'excellence ; confirmer la capacité d'attraction par l'IGS de profils de haut niveau, à l'échelle internationale ; avant ouverture d'un poste au concours.

Les deux candidates auditionnées étaient d'un niveau d'expérience très différent. Le comité a pu acter de l'intérêt porté par **deux profils intéressants pour l'IGS**, chacun dans son niveau d'expérience.

Le comité d'audition a recommandé l'ouverture d'un poste au concours pour mettre en place la chaire d'excellence à l'IGS, **au niveau Professeur.**

*Décision du Comité de pilotage A*Midex attendue sur l'ouverture d'un poste (CDD LRU – 3 ans) au concours.*

Rappel du contexte:

Le CINaM a déposé un projet de Chaire d'excellence de Professeur, dans le cadre de l'Unité Mixte Internationale « Matériaux Multiéchelle pour l'Energie et l'Environnement » (UMI 3466 AMU/CNRS/MIT). Le projet de Chaire était présenté comme ayant un triple objectif : de structuration; de recherche et d'enseignement.

*Le Comité de pilotage A*Midex avait indiqué en janvier que ce projet n'était pas prioritaire : le CINaM a obtenu un poste de Professeur 2e classe dans la campagne d'emploi AMU 2018-2019 correspondant à la demande de chaire d'excellence.*

Le Comité de pilotage avait cependant indiqué qu'il pourrait éventuellement réexaminer la demande, au terme du recrutement, sur le critère de la qualité du profil recruté.

Questions pour le Comité de pilotage :

- Le Comité de pilotage souhaite-t-il procéder au réexamen de la demande de Chaire, adaptée en « Chaire d'excellence environnée » ?
- Si oui, quelles seraient les conditions proposées en cas de décision favorable à cette étape ? Pour rappel, la proposition soumise demandait un environnement estimé à 417 000 € pour 3 ans, correspondant au recrutement de deux doctorants, un post-doctorant, à un budget de fonctionnement (30 000 €) et d'investissement pour des moyens de calcul (45 000 €).

Processus de recrutement : classique, mise en place d'un CDS, 11 candidatures reçues (dont 7 étrangers), 4 candidats auditionnés.

Le lancement annuel d'un Appel à projets Chaire d'excellence – profils Enseignants-chercheurs avait été acté en 2018 (Programmation Attractivité).

En 2018, l'appel Chaire d'excellence – profils Enseignants- chercheurs - avait été lancé en septembre et avait clôturé à la mi-novembre, pour la sélection d'1 à 3 projets. Les premiers projets démarreront environ 13 à 15 mois après le lancement de l'appel.

Le Comité de pilotage est sollicité sur la question suivante :

- Le Comité de pilotage est-il favorable à reconduire l'appel 2018 dans les mêmes conditions en 2019 et selon le même calendrier ?
- Un délai de 4 mois à 12 mois pourrait être utilisé pour faire un bilan du processus Chaire conduit en 2018-2019. Le prochain appel pourrait dans ce cas être plutôt relancé à compter de **janvier 2020**. Les projets de l'appel 2020 donneraient alors nécessairement lieu à des recrutements pour **septembre 2021**.
- En cas de lancement d'un nouvel appel, quid des projets déjà déposés en 2018, qui seraient susceptibles d'être de nouveau déposés?

MERCI POUR VOTRE ATTENTION